

Madame, Monsieur, candidat(e) à l'élection cantonale partielle de Mantes-la-Jolie,

Notre pays s'enfoncé dans une crise du logement, causée par le renchérissement inconsidéré et rapide des loyers, de l'immobilier et du foncier, par l'insuffisance de logements accessibles, par un appauvrissement des couches populaires.

Depuis 1986, les luttes des mal-logés se sont développées, et des avancées ont été obtenues. Mais depuis 2000, la situation du logement s'est dégradée ; c'est un fait sans précédent depuis le 19^e siècle, hormis durant les deux guerres, nous régressons.

Les personnes condamnées à vivre longtemps dans la rue s'en sortent rarement et lorsqu'il s'agit de familles maintenues dans la précarité de logement (succession de chambres d'hôtel du 115...) les conséquences sont lourdes pour les enfants: échec scolaire, dégradation de la santé physique et mentale.

Le DAL du Mantois est de plus en plus sollicité par des personnes dans des situations de plus en plus difficiles. Un couple avec 3 enfants chassés de leur appartement par un propriétaire qui a profité de leur absence pour changer les serrures, en dehors de toute décision et même procédure judiciaire ! Une famille qui après avoir été logés et spoliée par un marchand de sommeil se retrouve attaquée en justice par ce même propriétaire pour impayé, celui-ci ayant refusé de leur remettre la moindre quittance de loyer ! Personne handicapée, ne percevant que les minima sociaux, se retrouvant SDF par faute de place en foyer. Ces quelques exemples sont quelques uns des nombreux dossiers que nous avons eu à traiter en l'espace de... un mois !

Veillez trouver ci-joint 14 questions que nous vous posons afin d'avoir un éclairage sur votre vision dans ce domaine, et d'appréhender les politiques que vous comptez mettre en œuvre, si vous êtes élu. Nous publierons sur notre blog et sur tout autre support que nous jugerons utile vos réponses à ce questionnaire.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, et dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos distinguées salutations.

A - Le droit au logement

Bien que le droit au logement soit inscrit dans la loi, la réalité du terrain montre que ce droit n'est pas effectif. Si vous êtes élu(e) :

1. Quelles actions concrètes ferez-vous pour faire respecter la loi DALO dans les Yvelines ?
2. Êtes-vous favorable à l'arrêt de toute expulsion sans relogement ?
3. Êtes-vous favorable à la la procédure d'attribution d'office, dite loi de réquisition ?
4. Quelles mesures prendrez-vous pour faire cesser l'activité des marchands de sommeil et les faire condamner ?

B – Le coût du logement

La part des loyers dans le budget des ménages atteint un niveau insoutenable.

5. Que proposez-vous pour modérer, encadrer ou réguler les loyers ?
6. Souhaitez-vous une baisse des prix de l'énergie et de l'eau de 10% à 20%, et une stabilité des prix ? Le cas échéant, quelles mesures prendrez-vous pour y parvenir ?
7. Pensez-vous que la spéculation foncière et immobilière renchérisse le prix du logement ? Le cas échéant quelles action concrètes ferez-vous pour lutter contre ?

8. Quelles politiques porterez-vous pour améliorer l'isolation thermique des logements ?

C - Sauvegarder et relancer le logement social :

Selon la fondation Abbé Pierre, il est nécessaire de construire 200 000 HLM par an.

9. Quelles mesures concrètes porterez-vous pour faire respecter l'article 55 de la loi SRU dans le département ?

10. Êtes-vous favorable à un durcissement de cet article ?

11. Quelle politique porterez-vous pour financer la construction de HLM dans le département ?

D - Démocratie

Il est temps de promouvoir les initiatives collectives, coopératives, alternatives, et d'encourager les habitants à concevoir, produire et gérer leur habitat, pour contrer la marchandisation à outrance du logement, responsabiliser les habitants, démocratiser la production de logement: Quelles mesures prendrez-vous au niveau du département pour :

12. Êtes-vous favorables à la participation des locataires à la gestion du parc des grands bailleurs, sociaux et privés ?

13. Êtes-vous favorable aux formes d'habitats légers alternatifs novateurs, préservant l'environnement, et créer un statut stable pour les habitants de camping à l'année ;

14. Êtes-vous d'accord pour mettre fin immédiatement et sanctionner les expulsions violentes avec destruction de campements provisoires, que celles-ci soient effectuées par des milices privées ou la force publique ?